

La  
**Semaine Religieuse**

DE  
**Québec**

VOL. XIV

Québec, 18 Janvier 1902

No 22

**DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD**

**SOMMAIRE**

Calendrier, 337. — Les Quarante-Heures de la semaine, 337. — L'affaiblissement de l'esprit chrétien et le goût des plaisirs du monde (Lettre pastorale de Mgr Bruchési), 338. — Chronique diocésaine, 341. — S. G. Mgr l'Archevêque rend visite aux pauvres habitants de la Normandie, à Saint-Thomas de Montmagny, 343. — Bel exemple donné par un prélat distingué du Canada, 345. — Les Procès de béatification de Jeanne d'Arc et du Curé d'Ars, 346. — Deux ouvrages québécois, 347. — Première visite de Mgr de Laval sur la côte de Beauré, 343. — L'Eglise d'Afrique, 352. — Bibliographie, 352.

**Calendrier**

19	DIM.	b	II apr. Epiph. S. Nom de Jésus. <i>Kyr. 2 cl. II Vêp.</i> , mém. du suiv. et du dim.
20	Lundi	r	SS. Fabien et Sébastien, mart.
21	Mardi	r	Ste Agnès, Vge et mart.
22	Mercr.	tr	SS. Vincent et Anastase, martyrs.
23	Jeudi	b	Epousailles de la Ste Vierge, <i>dbl. maj.</i>
24	Vend.	r	S. Timothée, évêque et martyr.
25	Samd.	b	Conversion de S. Paul, <i>dbl. maj.</i>

**Les Quarante-Heures de la semaine**

20 janvier, Saint-Cœur de Marie. — 22, Saint-François, I. O.  
— 23, Saint-Thuribe. — 25, Couvent de Saint-Roch de Québec.

## L'AFFAIBLISSEMENT DE L'ESPRIT CHRÉTIEN

et le goût des plaisirs du monde

*(Suite et fin.)*

## Dangers du théâtre

Les représentations théâtrales constituent un autre genre de réunions mondaines, extrêmement ruineuses pour les adolescents surtout. On ne peut soupçonner à quel point ces spectacles surexcitent leurs jeunes imaginations et troublent l'innocence de leurs cœurs. Même lorsque les parents sont là et qu'ils se flattent d'avoir évité tout sujet de scandale, un poison subtil descend des tréteaux sur l'âme des enfants. Il s'y infiltre profondément, grâce parfois à la connivence d'une singulière précocité, ou tout au moins à la complaisance naïve de regards avides de sensations inconnues et d'oreilles promptes à s'ouvrir aux paroles révélatrices.

Par les entrailles de Jésus-Christ, qui a formulé des anathèmes si effroyables sur quiconque *scandalise le moindre de ces petits*(1); au nom de vos intérêts les plus sacrés même ici-bas; au nom de l'honneur et de l'avenir de vos familles, nous vous en adjurons, parents chrétiens! bien loin de vous faire les complices des goûts délétères de vos enfants et de les conduire vous-mêmes aux théâtres, défendez-les contre ces lieux dangereux; faites vous-mêmes acte de législateurs en leur interdisant absolument l'entrée.

Mais après le cri d'indignation et d'alarme soulevé dans la presse par les ignominies sans nom, que les acteurs de certains théâtres faisaient profession d'exhiber aux regards de l'enfance et de la jeunesse, c'est la conscience chrétienne qui doit parler et s'adresser à tous les âges!

Dans sa juste austérité, elle ne stigmatise pas seulement les abus éhontés; elle condamne tout ce qui sur la scène porte atteinte à la pureté des mœurs; elle dénonce cet engouement

(1) Matth., XVIII, 6.

Ma  
arrêté  
tre à p  
mes de  
la ficti  
travers  
au pro  
se récre  
de goût  
tissement  
foule d'  
Les fi  
toyens n  
des preu  
Cette  
échec co  
Il en s

pour les spectacles, qui s'empare aujourd'hui de toutes les classes de la société. Le théâtre est, nous pouvons le dire, le danger du moment pour notre ville. Ne trouvez donc pas trop sévère cette réprobation. Sans doute, elle n'est pas d'accord avec les opinions courantes dans les milieux mondains. Comment le serait-elle ? Le témoignage de la conscience n'est qu'un écho de la voix de Dieu ; et entre Dieu et le monde il n'y a rien de commun.

Non, cette réprobation n'est pas outrée. Elle s'autorise de toute la tradition catholique. Elle s'appuie sur l'enseignement formel des conciles et des Pères de l'Eglise, sur la doctrine unanime des théologiens et des prédicateurs les plus illustres par leurs vertus et leur génie. Elle a reçu aussi la sanction de l'expérience. En effet, bien qu'il soit loisible de prétendre en théorie que les représentations scéniques sont choses indifférentes de leur nature ; dans la réalité, les théâtres, même les meilleurs, sont des champs ouverts à l'épanouissement facile de toutes les séductions du luxe et du mensonge, de l'orgueil et de la sensualité.

#### Vain espoir de moraliser le théâtre

Malgré nos exhortations, quelques citoyens éminents s'étaient arrêtés à l'avis contraire. Ils espéraient pouvoir créer un théâtre à peu près irréprochable, où les nobles passions et les sublimes dévouements des héros et des héroïnes de l'histoire ou de la fiction seraient offerts en exemple aux spectateurs ; où les travers de l'humanité seraient ridiculisés et les vices flagellés au profit des bonnes mœurs ; où l'on viendrait en même temps se récréer sans danger et prendre des leçons de belles manières, de goût littéraire et de distinction dans le langage. Ces divertissements devaient en plus détourner les jeunes gens d'une foule d'occasions de pécher et de se perdre.

Les faits eurent bientôt dissipé ces illusions. Les mêmes citoyens nous en ont apporté eux-mêmes la confession sincère et des preuves douloureusement irrécusables.

Cette tentative de moraliser le théâtre avait abouti à un échec complet.

Il en sera toujours ainsi. Car les administrations théâtrales

finissent toujours, afin de grossir leurs recettes, par ne se proposer qu'un seul but : attirer le public, en flattant ses passions, en excitant sa curiosité malsaine, en renchérissant sur toutes les hardiesses des entreprises rivales.

De nos jours, plus que jamais, la plupart des auteurs dramatiques, de leur côté, n'ambitionnent aussi que le gain et la vogue de leurs pièces.

Hommes du métier, ils savent que les personnes habituées à fréquenter le théâtre se lassent vite de ce qui est beau, de ce qui est grand, de ce qui est chaste. Et ils recherchent le succès dans la trivialité et dans le scandale. Leurs drames deviennent des thèses scabreuses, ou des spectacles d'une immoralité mal voilée, comme s'exprime le grave Bossuet, « par de vaines ouvertures qui ne cachent rien. »

D'autres écrivains, en nombre considérable, sont corrupteurs par principe.

La scène se transforme complaisamment pour ceux-ci en tribune de démoralisation et d'irrégion. Avec la complicité d'acteurs et d'actrices trop habiles malheureusement dans l'art de la séduction, ils jettent à pleines mains l'outrage ou le discrédit sur les choses les plus sacrées et les plus respectables : les vertus chrétiennes, les lois divines et humaines, l'austérité de la vie religieuse, la sainteté et l'indissolubilité du mariage, la majesté de l'autorité paternelle. Parallèlement, ils se font les apologistes de toutes les intrigues déshonnêtes et des pires désordres. Ils appellent même à leur secours des tableaux licencieux, ces fêtes, ces ballets, où la légèreté des vêtements, la sensualité des poses et la volupté des évolutions constituent de véritables attentats à la pudeur publique.

Et ces représentations, plus pernicieuses peut-être que les danses, se déroulent comme elles dans des salles luxueuses, au milieu d'une atmosphère chargée de senteurs enivrantes et de molles harmonies.

Aussi, se demande-t-on, avec effroi, ce qui peut bien se passer dans une âme de femme, dans le cœur d'un jeune homme ou d'une jeune fille, en un pareil lieu et pendant des heures entières. Le respect de la chaire sacrée nous interdit de poursuivre jusqu'au bout cette enquête. Nous répondrons au moins avec Bossuet : « L'empire de tous les artifices coupables qu'on y

étale, sous  
dégrade la  
des sens. »

Cette dég  
orateur, c'es  
la pudeur, la  
tère, le dégo

Nous le sa  
quantant les  
satisfaire voi  
tout voir et  
Mais il est

— Ainsi que  
seigneur l'Arc  
diction des no  
naux quotidien  
détaillés de la  
ministre de ia  
y assistaient, a  
Beauport ont  
pléter leur belle  
d'un maître aut  
— Mardi der  
d'après le calen  
Sœurs Francisc  
cérémonie de vo  
présidée par Sa  
Assistaient à  
et d'amis des ne  
tara, O. F. M., M  
naire, H. Marcea  
flamme, assistan

(1) Eccl., III, 27.

étale, sous les plus belles couleurs, flatte la vanité d'un sexe, dégrade la dignité de l'autre, et asservit l'un et l'autre au règne des sens.»

Cette dégradation, ce règne des sens, dont parle le grand orateur, c'est l'asservissement de l'esprit au corps, la perte de la pudeur, la tyrannie des passions, l'affaiblissement du caractère, le dégoût du devoir, de la piété et de la vertu.

Nous le savons, vous ne cherchiez rien de tout cela en fréquentant les théâtres et les bals. Vous vouliez suivre la mode, satisfaire votre curiosité ou votre vanité; vous désiriez jouir, tout voir et tout entendre, peut-être aussi vous étourdir.

Mais il est écrit que *celui qui aime le danger, y périra* (1).

† PAUL, arch. de Montréal.

### Chronique diocésaine

#### QUÉBEC

— Ainsi que nous l'avions annoncé il y a huit jours, S. G. Monseigneur l'Archevêque a présidé, dimanche dernier, à la bénédiction des nouvelles cloches de l'église de Beauport. Les journaux quotidiens de la ville ont donné des comptes rendus très détaillés de la cérémonie, qui a été fort solennelle. Le premier ministre de la Province et plusieurs autres notabilités civiles y assistaient, ainsi qu'un nombreux clergé. Les paroissiens de Beauport ont maintenant l'ambition bien légitime de compléter leur belle église par l'acquisition de grandes orgues et d'un maître autel approprié à la richesse de leur sanctuaire.

— Mardi dernier, fête du Triomphe du S. Nom de Jésus, d'après le calendrier franciscain, a eu lieu dans l'église des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, à Québec, une cérémonie de vœux perpétuels, premiers vœux et prise d'habit, présidée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

Assistaient à la cérémonie, en outre d'une foule de parents et d'amis des nouvelles professes et novices, le R. P. Alcantara, O. F. M., MM. les abbés C. Gagnon, procureur du Séminaire, H. Marceau, curé de Laterrière (Chicoutimi), C.-E. Laflamme, assistant-secrétaire de l'Archevêché, L.-H. Pâquet,

(1) Eccl., III, 27.

aumônier de la communauté, qui a fait le sermon de circonstance.

Ont pris l'habit : Mlle Florina Lussier, en religion Sr Marie-N.-D. de Nazareth; Mlle Mélanie Paquette, en religion Sr Marie-Fortunée du Sacré-Cœur; Mlle Maria Desnoyers, en religion Sr Marie N.-D. du Calvaire; Mlle Philomène Lecomte, en religion Sr Marie-Simonne de la Croix; Mlle Albina Martin, en religion Sr Marie de Saint-Gaston; Mlle Palmire Gamache, en religion Sr Marie-Ludovise de Jésus.

Ont fait profession : Mlle Marie Bédard, en religion M. Marie-Estelle du Saint-Sacrement; Mlle Joséphine Deguise, en religion M. Marie de Saint-Pierre d'Alcantara; Mlle Eugénie Gagnon, en religion M. Marie-Archange de Calatafino; Mlle Mary Flynn, en religion Sr Marie N.-D. du Patronage; Mlle Marie-Anne Verret, en religion Sr Marie-Aimée de Saint-Joseph.

Ont fait profession perpétuelle : Mlle Rose-Anna Gauthier, en religion M. Marie-Bertille de l'Eucharistie; Mlle Marie-Anne Cabigo, en religion Sr Marie de Saint-Jean d'Iscaleat.

— Quel est le Canadien-Français qui ne regarde nos zouaves pontificaux comme l'une des plus pures gloires de notre pays? Eh bien, après trente ans, ces braves enfants du Canada se voyaient décimés: tantôt l'un, tantôt l'autre s'en allait... rejoindre Pie IX, Lamoricière, de Pimodan et les autres, au sein de Dieu. Qui donc, lorsqu'ils seraient tous partis, ferait désormais escorte à notre glorieuse relique de Carillon? — L'un des anciens, M. C.-E. Rouleau, a fait appel à l'élite de la jeunesse québécoise, qui s'est empressée de refaire les cadres du bataillon. Et il est maintenant permis d'espérer que, tant qu'il y aura des Canadiens-Français à Québec, l'on y verra des zouaves pontificaux. — Mais comme tout cela est touchant et fécond en sentiments patriotiques et chrétiens!

Pour se créer quelques ressources en vue de subvenir aux frais de leur organisation, nos zouaves ont convié la population, lundi et mardi, à une représentation dramatique. Le *Zouave pontifical*, qu'ils avaient mis à l'affiche, est un drame extrêmement émouvant, rempli des plus nobles sentiments, et qu'ils ont interprété de façon fort remarquable. Ce drame est tout indiqué, pensons-nous, pour nos scènes collégiales, où il

fera

du c

—

beau

l'Ho

succ

2

rité,

Auxi

103

lines.

— 21

teurs

Exte

M

malac

Auxil

-orpe

Alié

Tot

“

“

“

S. G

du

Nous

véque, le

Nous av

Sa G

Marois,

tants de

de Sa G

gens.

En ur

tingués

fera vibrer la jeunesse aux accents de la foi, de la bravoure et du dévouement filial.

— On veut bien nous communiquer et nous publions avec beaucoup de plaisir les statistiques suivantes, concernant l'Hospice des Sœurs de la Charité de Québec, ses missions et succursales, à la date du 1er janvier 1902 :

2 Aumôniers. — 6 Prêtres malades. — 132 Sœurs de la Charité, professes. — 66 Sœurs de la Charité, novices. — 78 Sœurs Auxiliaires, professes. — 68 Sœurs Auxiliaires, novices. — 103 Vieillards ou infirmes. — 187 Orphelins. — 189 Orphelines. — 2 Dames pensionnaires. — 143 Garçons pensionnaires. — 21 Garçons demi-pensionnaires. — 15 employés ou serveurs. TOTAL DES INTERNES : 1010. — 158, Salle d'asile. — 1629, Externat. TOTAL DES EXTERNES : 1787.

MISSIONS ET SUCCURSALES (37). — 5 Aumôniers. — 9 Prêtres malades. — 279 Sœurs de la Charité, professes. — 146 Sœurs Auxiliaires. — 309 Vieillards ou infirmes. — 938 Orphelins et orphelines. — 4592 Elèves pensionnaires ou externes. — 1198 Aliénés ou idiots.

TOTAL DES SŒURS PROFESSES.....	635
“ “ “ NOVICES.....	134
“ “ VIEILLARDS OU INFIRMES.....	412
“ “ ENFANTS.....	7693

#### S. G. Mgr l'Archevêque rend visite aux pauvres habitants de la Normandie, à Saint-Thomas de Montmagny

Nous avons seulement signalé, en son temps, la visite que fit Mgr l'Archevêque, le 22 décembre dernier, au village nommé *Normandie*, à Saint-Thomas. Nous avons, depuis, reçu les détails suivants, qui intéresseront nos lecteurs.

Sa Grandeur Monseigneur Bégin, accompagné de M. le curé Marois, est allé, dimanche dernier, faire une visite aux habitants de la Normandie. Cette insigne complaisance de la part de Sa Grandeur a causé un bien sensible plaisir à ces pauvres gens.

En un clin d'œil, la joyeuse nouvelle de l'arrivée de ces distingués visiteurs faisait le tour de la petite bourgade, et la

cloche de la modeste chapelle prenait sa plus belle voix pour saluer leur arrivée.

Faisons-nous une idée de cette scène :

Il était quatre heures du soir, et par cette fin de décembre, le soleil n'éclairait plus que le faite des grands arbres, que le sommet des hauts rochers au milieu desquels sont disséminées les maisonnettes et les pauvres huttes. Le reste de la bourgade est envahi peu à peu par la marée montante de cet océan de ténèbres qui couvre déjà la Rivière-du-Sud, la ville de Montmagny constellée de ses lumières électriques, le Rocher de la Chapelle dont la grande croix se détache seule et flotte au-dessus de la nuit commençante, comme un ostensor dans la pénombre du sanctuaire. Dans les sentiers abrupts qui serpentent sur le flanc de la montagne, une foule émue circule avec empressement, et de maison en maison jette la bonne nouvelle. M. le curé Marois, avec son zèle d'apôtre, conduit Sa Grandeur au milieu de tout ce monde étonné et ravi. Les deux ministres de Dieu, se faisant humbles autant que généreux, pénètrent dans les misérables demeures, distribuant des bonnes paroles et réconfortant ces pauvres êtres déshérités au double point de vue moral et temporel.

La nuit se faisant plus épaisse, on se dirigea vers la chapelle. Le petit temple se remplit comme aux jours des grandes fêtes; on chanta un cantique à la Sainte Vierge; puis, après une touchante allocution de Monseigneur, l'on se dit adieu.

M. le Curé et Sa Grandeur revenaient en ville vers les six heures.

Ce petit village du « Rocher-à-Chaux, » autrefois un repaire de chemineaux faméliques, où il ne faisait pas toujours bon de s'aventurer, est devenu aujourd'hui, grâce aux soins incessants de celui qui préside si dignement aux destinées de notre belle paroisse, un séjour salubre. Le vice, la paresse, l'ivrognerie disparaissent rapidement de ce lieu qui semblait maudit à jamais. Sous l'action bienfaisante et créatrice d'un admirable apôtre, le bien croit là où fructifiait le mal. Un temple de Dieu s'élève comme gage de prise de possession *in aeternum*.

X.

(1) Traduit  
cembre 1901.

Bel e

Un  
muni  
« V  
traiter  
inscri  
lée av

« Le  
Québe  
vraime  
vive af  
tale di  
de pein  
d'artist

« A c  
patrie,  
clairem  
que le  
à l'éduc  
n'a pas

« Un  
quoi not  
des âme  
les insti  
glise de  
tant de  
ne pas tr  
cer de pl  
tes du se

« Et pt  
breux fa  
d'égoïsme  
lancent et  
la société  
ration de  
bon sens.



## Bel exemple donné par un prélat distingué du Canada(1)

Un prêtre italien, qui est notre ami et collègue, nous communique ce qui suit :

« Votre *Palestra del Clero*, qui plus d'une fois s'est plu à traiter des événements religieux du Canada, voudra bien inscrire sur ses pages une belle action, qui mérite d'être signalée avec éloge.

« Le digne et illustre Monsignor Marois, vicaire général de Québec, a récemment accompli une œuvre généreuse, qui fait vraiment honneur à un Prélat de la sainte Eglise. Mû par sa vive affection pour le florissant Séminaire de cette noble capitale du Canada, il l'a doté d'une très importante collection de peintures qu'il avait réunie avec un goût de connaisseur et d'artiste entendu.

« A cet acte de noble libéralité et de véritable amour de la patrie, Monsignor Marois joignait une condition qui prouve clairement l'élévation d'esprit du généreux donateur, à savoir, que le séminaire de Québec doit aider plus particulièrement à l'éducation et à l'instruction des jeunes gens à qui la fortune n'a pas prodigué ses faveurs.

« Un tel exemple ne doit pas rester inconnu ; c'est pourquoi nous le signalons à l'admiration publique, afin de susciter des âmes qui, en mainte autre manière, cherchent à favoriser les institutions ecclésiastiques qui fournissent de prêtres l'Eglise de Dieu, c'est-à-dire ces séminaires diocésains, objets de tant de sollicitude de la part des évêques, souvent chagrins de ne pas trouver les moyens proportionnés à leur zèle, pour avancer de plus en plus les études ecclésiastiques, et ouvrir les portes du sanctuaire aux jeunes gens des classes pauvres.

« Et puis, le don de Monsignor Marois est un de ces nombreux faits qui démontrent combien est injuste l'accusation d'égoïsme et d'avarice, que les ennemis de mauvaise foi lancent contre le clergé, qui à tant de titres se recommande à la société et a droit au respect, à la reconnaissance et à l'admiration de tous ceux qui avec la foi n'ont pas perdu le simple bon sens. »

D. D. F. G.

(1) Traduit et extrait de *La Palestra del Clero*, de Rome, livraison du 26 décembre 1901.

### Les Procès de béatification de Jeanne d'Arc et du Curé d'Ars

— Le 17 décembre, a eu lieu une réunion importante pour la cause de la Vénérable Jeanne d'Arc. Elle en est actuellement à sa seconde phase : l'examen des vertus qui ont dû être pratiquées à un degré héroïque pour qu'on puisse procéder à la béatification. Après cet examen des vertus, suivra un autre procès sur les miracles dus à l'intercession de la Vénérable. Si deux miracles au moins sont dûment constatés, après un dernier examen général, le Pape prononcera enfin qu'on peut procéder *de tuto* à la béatification.

Chacune de ces phases est clôturée par un jugement du Souverain Pontife, après une congrégation générale tenue en sa présence. Cette congrégation générale est elle-même précédée de deux autres réunions dites : préparatoire et antépréparatoire.

C'est la réunion antépréparatoire de la seconde phase du procès qui a eu lieu le 16 décembre. Elle s'est tenue au palais de la chancellerie, chez S. Em. le cardinal Parocchi, qui est le ponet de la cause de Jeanne d'Arc.

En résumé, avant la béatification, suivant le cours normal, la cause de la Vénérable Jeanne d'Arc doit encore parcourir les étapes suivantes : procès sur l'héroïcité des vertus ; congrégation préparatoire ; congrégation générale devant le Pape ; décret du Pape ; — puis procès sur les miracles : réunion antépréparatoire ; congrégation préparatoire ; congrégation générale ; décret du Pape ; — enfin dernier procès dit de *tuto* (peut-on en toute sûreté procéder à la béatification ?) : congrégation générale ; décret du Pape.

Comme on le voit, d'après le cours normal, il faudra encore beaucoup de temps pour que la Vénérable Jeanne d'Arc puisse être proclamée bienheureuse ; d'autant plus que les congrégations sont ordinairement séparées par plusieurs mois d'intervalle. Mais le Pape peut souverainement tout abréger.

— La cause du Vénérable serviteur de Dieu J.-M. Vianney, curé d'Ars, est plus avancée. Elle est à la troisième phase. La

congré  
présent  
Tous ce  
viteur  
cause s  
rét im  
mouver  
avenir  
cation c

Nous  
des comp  
novembr  
docte rev

La langt  
catholi  
directe  
70 pag

Manuel t  
agrégé  
— Pren  
in-18 d

I. — Qi  
terre, les  
à un lam  
L'Anglete  
Québec de  
çaises. De  
même dan  
Canadiens,  
chés à leur  
conservatic  
ces à se dé  
Les espi

congrégation dite antépréparatoire, concernant les miracles présentés dans cette cause, est fixée au mardi 21 janvier 1902. Tous ceux qui s'intéressent à la glorification de l'illustre serviteur de Dieu apprendront avec joie cette nouvelle. Cette cause si intéressante, qui subissait depuis 1896 un temps d'arrêt imposé par les circonstances, est enfin rentrée dans le mouvement. Il y a lieu d'espérer qu'elle arrivera, dans un avenir désormais prochain, au terme tant désiré de la béatification du serviteur de Dieu le plus populaire du XIX<sup>e</sup> siècle.

(Semaine religieuse de Cambrai, 28 déc. 1901.)

### Deux ouvrages québecquois

Nous reproduisons avec grand plaisir l'article suivant, extrait des comptes rendus bibliographiques de l'*Ami du Clergé* du 28 novembre dernier. On sait combien les appréciations de la docte revue de Langres méritent la faveur des esprits sérieux.

**La langue française au Canada**, conférence lue devant l'*Union catholique* de Montréal, le 10 mars 1901, par J.-P. Tardivel, directeur de la *Vérité* de Québec. — Brochure in-18 de XVIII-70 pages, 6 gravures. — Montréal, librairie Beauchemin.

**Manuel de la parole**, par Adjutor Rivard, avocat, professeur agrégé d'élocution à la Faculté des arts de l'Université Laval. — Première partie : *Traité de la prononciation*. — Un vol. in-18 de 300 pages. — J.-P. Garneau, éditeur, à Québec.

I. — Quand le Canada eut été cédé par la France à l'Angleterre, les Canadiens français s'attachèrent à leur langue comme à un lambeau sacré de la patrie dont ils se voyaient séparés. L'Angleterre se garda bien de les mécontenter; par l'acte de Québec de 1774, elle leur conserva les lois et la langue françaises. De nos jours, l'usage de l'anglais tend à se répandre même dans les districts où domine l'élément français. Mais les Canadiens, toujours fiers de leur origine française, très attachés à leurs traditions et à leur foi religieuse qui se lie à la conservation de leur langue, s'appliquent de toutes leurs forces à se défendre contre l'invasion de la langue anglaise.

Les esprits cultivés du Canada écrivent et parlent le français

comme on le fait en France; mais la masse du peuple a conservé les expressions, les tournures, la prononciation du temps de Louis XIV. M. Tardivel a fait grand plaisir aux auditeurs de sa conférence en leur prouvant, par des citations de nos auteurs, que bien des locutions regardées maintenant comme patois canadien ont été autrefois authentiquement françaises. Parmi celles qu'il cite, il en est qui ne s'écrivent plus chez nous, mais se parlent encore: « Il s'est *abîmé* la main; il s'est *démanché* le bras; on *endure* le feu. »

Par contre, l'anglais déteint sur le français du Canada. M. Tardivel en cite des exemples.

Il termine sa conférence en engageant ses compagnons à respecter et à faire respecter leur langage.

II. — C'est à quoi pourra les aider le *Manuel de la parole* de M. Adjutor Rivard.

Le premier volume, *Traité de la prononciation*, est une excellente étude à la fois théorique et pratique de tout ce qui concerne la prononciation, la lecture et la diction depuis les sons simples jusqu'aux phrases complètes: c'est un manuel de diction *correcte*. Un autre volume traitera de la diction *oratoire*.

Aux exemples qui appuient chaque règle est ajoutée une liste des *fautes* canadiennes, dont beaucoup se pratiquent en France, les unes dans un pays, les autres dans un autre. Par ces détails, comme dans son ensemble, ce Manuel, fait pour les Canadiens, peut être intéressant et utile pour grand nombre de Français de la mère patrie.

### Première visite de Mgr de Laval sur la côte de Beaupré

#### ETABLISSEMENT DE LA PAROISSE DE L'ANGE-GARDIEN

(Suite.)

Quant à ce qui regarde les habitants de la côte de Beaupré, la révérende Mère ajoute: « Un seul ecclésiastique qui gouverne la paroisse de Château-Richer (probablement M. Thomas Morel) nous assure qu'il a fait faire plus de huit cents confessions générales. » (1)

(1) Lettre historique.

Penc  
Mgr de  
démare  
-en prei  
rer Jar

Nous  
nie ava  
-compag  
XIV, q  
création  
principe  
tribunal  
rain ren

Comm  
colons d  
l'abbé F

Dans  
sociés co  
gneurie  
roi acce  
du mois  
d'admini  
les affair

En pas  
la colonie

La pari  
a fait dir  
connaissa

*sauveur*

Mais l'e  
son séjour  
de Québec  
exerça sur  
à ce qui  
tence de s  
lition de

(1) Ferland

(2) Manden

Pendant que ces terribles événements se passaient au Canada, Mgr de Laval, par son influence sur le roi de France, et par ses démarches habiles, travaillait à assurer le sort de la colonie, en prenant une large part aux changements qui allaient s'opérer dans toute l'administration.

Nous avons vu plus haut que tous les habitants de la colonie avaient eu à souffrir de l'apathie et de la négligence de la compagnie des Cent-Associés. Par son crédit auprès de Louis XIV, qui l'honorait du titre de cousin, Mgr de Laval obtint la création d'un conseil souverain, composé du gouverneur et des principaux colons, qui devait servir de législature et de haut tribunal judiciaire dans la Nouvelle-France. Le conseil souverain remplaçait la compagnie des Cent-Associés.

Comme ce changement intéresse tout particulièrement les colons de la côte de Beaupré, il est bon de citer ici ce que dit l'abbé Ferland à ce sujet. (1)

Dans une assemblée, dit-il, tenue le 24 février 1663, les Associés convinrent de rendre à Sa Majesté la propriété et la seigneurie de la Nouvelle-France... Au mois de mars 1663, le roi accepta la démission de la Compagnie... et, par un édit du mois d'avril suivant, il créait un conseil souverain, chargé d'administrer la justice, de régler le commerce, ainsi que toutes les affaires de la police.

En passant des mains de la Compagnie entre celles du roi, la colonie avait fait un grand pas. Elle était sortie de l'enfance.

La part que prit Mgr de Laval dans cet heureux changement a fait dire à son Eminence le cardinal Taschereau, que la reconnaissance aurait pu décerner à l'illustre prélat le titre de *sauveur de la patrie*. (2)

Mais l'œuvre capitale, accomplie par Mgr de Laval durant son séjour en France en 1663, fut la fondation du séminaire de Québec. A part la grande influence que cet événement exerça sur tout le pays, il offre un intérêt tout particulier quant à ce qui regarde la côte de Beaupré. Afin d'assurer l'existence de son séminaire, l'évêque de Québec profita de l'abolition de la compagnie des Cent-Associés, qui venait de

(1) Ferland, *Hist. du Canada*, Vol. I, page 501.

(2) Mandement de S. E. le C. Taschereau. 30 avril 1878.

remettre au roi tout ce qu'elle possédait dans la colonie, pour faire l'acquisition de toute la côte de Beaupré, depuis la rivière du Gouffre jusqu'à la chute de Montmorency ; et par des lettres royales, datées de 1663, il fut créé seigneur de la côte de Beaupré. Quelques années plus tard, Mgr de Laval, par un acte passé à Paris le 12 avril 1680, céda purement et simplement tous ses biens au séminaire de Québec, qui devint ainsi à son tour seigneur de Beaupré. Disons tout de suite que les messieurs du séminaire de Québec, dans leurs relations avec leurs censitaires, ont toujours fait honneur à cette noble qualification, et n'ont jamais oublié les traditions de bonté, d'urbanité et de générosité établies par Mgr de Laval.

Si Mgr de Laval avait voulu suivre l'engouement qui régnait alors en France pour les titres de noblesse, et faire élever la seigneurie de Beaupré en baronie, comme le fit le sieur Robineau pour la baronie de Portneuf, il aurait pu ajouter, à son titre de *premier baron chrétien*, celui de *premier baron canadien*.

#### De 1664 à 1670

Parmi les anciens documents de l'histoire ecclésiastique du Canada, conservés dans les archives de l'archevêché de Québec, nous avons trouvé avec plaisir celui qui fixe la date de l'établissement de la paroisse de l'Ange-Gardien. Il rend compte tout simplement de la première élection d'un corps de marguilliers faite à la campagne. Il y avait déjà, à Québec, des marguilliers que Mgr de Laval avait reconnus à son arrivée en 1659. Quant à cette assemblée de l'Ange-Gardien, elle fut convoquée par M. Ango des Maizerets.

Nous tenons à citer ce document en entier, parce qu'il contient les noms des familles qui composaient alors la paroisse et qui existent encore aujourd'hui, du moins pour la plupart.

« L'an 1664, le dix-huitième jour d'octobre, à l'issue de la messe célébrée dans la maison de Jean Trudelle, en conséquence de la convocation par deux fois réitérée par M. des Maizerets (1) y faisant pour lors les fonctions curiales, par l'ordre de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Evêque de Pétrée, Vicaire Apostolique en la Nouvelle-France,

(1) Loni le 15 septem-  
lors de son  
trente-et-  
général des  
Bernières e  
dit un cont  
à quoi il a  
le 22 avril  
drale.

et nommé par le Roy, premier évêque dudit pays, tendante à ce que les habitants eussent à s'assembler pour procéder à la nomination et élection de trois marguilliers pour la première fois; lesdits habitants étant restés au nombre de vingt-deux des plus considérables, savoir: Raymond Pagez dit Quercy, Pierre Maheu dit des Hazards, Jacques Goulet, Jean Trudel, Michel Hénault, Pierre Tremblay, Pierre Gendreau, Louis Garneau, Louis Saucier, Jacques Nourry, Jacques Marrette dit Lépine, François Hébert, Robert de la Berge, René Brisson, Laurent Gignard, Antoine Andrieux, Antoine Gaborury, Jacques Jacquereau, Jean Clément, Louis Lesage, Antoine Lefort, Charles Garnier; lesquels procédèrent à l'élection des deux marguilliers par suffrages secrets et élurent à la pluralité des voix pour premier marguillier Jacques Goulet, et pour second marguillier Raymond Pagez, pour troisième Pierre Maheu dit des Hazards, lesquels ont été chargés de prendre le soin de recueillir les dons et aumônes qui seront faits pour la bâtisse d'une église, presbytère et autres choses concernant l'établissement de leur paroisse, et leur ont donné plein pouvoir d'employer ce que chacun aura donné à ladite bâtisse d'une église et presbytère, n'entendant pas lesd. habitants que lesd. marguilliers ayant pouvoir d'engager en aucune manière la communauté sans son consentement. Il a été de plus résolu que tous les ans l'on procéderait à l'élection d'un nouveau marguillier, pour succéder à celui des trois qui serait le premier et le plus ancien, lesquels se conformeront en tout ce qui concerne l'administration de leur charge et à ce qui se pratique en l'église de Notre-Dame de Québec.»

LOUIS ANGO DES MAIZERETS. RAYMOND PAGÉ.

JACQUES GOULET.

(A suivre.)

RENÉ CASGRAIN, ptre.

(1) Louis-Ango des Maizerets, ordonné le 29 septembre 1662, arriva au Canada le 15 septembre 1663 (date de l'arrivée de Mgr de Laval), avec Mgr de Laval lors de son deuxième voyage en 1669. Il fut supérieur du Séminaire pendant trente-et-un ans, à diverses reprises grand-chantre de la cathédrale, et vicaire général des évêques de Laval et de Saint-Valier. Il remplaça, en 1683, M. de Bernières en qualité de supérieur de l'Hôtel-Dieu de Québec. « Tout le Canada, dit un contemporain, lui a toutes les obligations pour l'éducation de la jeunesse à quoi il a été appliqué depuis près de 50 ans. Il mourut au séminaire de Québec le 22 avril 1721, à l'âge de 85 ans et trois mois, et fut inhumé dans la cathédrale.

(TANGUAY).

### L'Eglise d'Afrique

---

Nous avons publié dernièrement une étude consacrée au roi catholique d'Onitsha, dans le Niger. La *Croix* du 16 décembre nous donnait les nouvelles consolantes, que voici, du pays voisin d'Onitsha :

Les *Missions catholiques* annoncent que le roi de Nsoubé, dans le Bas-Niger, vient de se faire baptiser avec 8000 de ses sujets. Le préfet apostolique du Bas-Niger, le R. P. Lejeune, s'est rendu lui-même dans la capitale du roi nègre pour cette cérémonie.

Dernièrement, un catéchiste, Sami Okosi, était élu roi d'Onitsha, pays voisin de Nsoubé. Les conversions se multiplient d'une façon très consolante dans les missions du Niger, et nos vaillants missionnaires ne suffisent pas à répondre à l'appel de tous les chefs païens qui demandent à recevoir la lumière de l'Evangile.

Pendant ce temps-là, nos grands hommes de la défense républicaine s'enfoncent de plus en plus dans l'athéisme et se mettent ainsi bien au-dessous des rois nègres du Bas-Niger.

---

### Bibliographie

---

Vient de paraître: ALMANACH DES CERCLES AGRICOLES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC POUR 1902. (9eme ANNÉE.) PUBLIÉ PAR J.-B. ROLLAND & FILS, 6 à 14, RUE ST-VINCENT, MONTRÉAL.

Cette petite brochure, quoique publiée tout spécialement dans le but de procurer à nos cultivateurs canadiens-français la connaissance des progrès de l'agriculture et des méthodes de cette science, mérite non seulement l'accueil de la classe agricole, mais aussi celui de tout le public, car il renferme le plus heureux mélange de choses sérieuses, utiles et pratiques.

En vente chez tous les libraires, au prix de dix centimes l'exemplaire, et une piastre la douzaine. Franco par la poste.

E.